Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'administrateur-gérant de la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau, 26 [novembre 1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815
Collation1 p. (47r)
Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'administrateur-gérant de la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau, 26 [novembre 1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27515

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27515?context=pdf

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction26 novembre 1845
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
DestinataireSociété anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau
Lieu de destinationChâtelineau, Châtelet (Belgique)

Description

RésuméSur un refus d'honorer une commande de fonte de la manufacture Godin-Lemaire : Godin rappelle la promesse des usines de Châtelineau de livrer 10 tonnes de fonte n° 2 dans leur lettre du 18 août 1845.
NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 47r.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Fonte
Personnes citéesDegand [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomSociété anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau
GenreNon pertinent
Pays d'origineBelgique
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieSociété fondée en 1835 à Châtelineau (Châtelet, Belgique) près de Charleroi.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27515?context=pdf

25 Monsieur les régisseurs des Poudres fournisseurs du roi

vous marchez dit la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir que vous pourriez me fournir les poudres nécessaires à ma consommation ~~pendant~~ entretemps que pourrez promptement absorbée la quantité qui vous reste à m'approvisionner je viens vous prier de me dire quelle est la quantité que vous voudrez vous engager à me fournir dès au 30 janvier prochain vous trouverez que j'estimerais que la quantité soit un peu considérable afin d'éviter le transport par voiture qui me devient si onéreux et qui augmente encore par conséquent le prix de vos poudres

Je vous prie de ne pas oublier que vous m'avez promis pour le 24 courant

Je vous joins ci-inclus une lettre de valeur sur les poudres que n'ayant marqué au cinq décembre prochain de fr 2000. veuillez en créditer mon compte ou compte et mes amitiés empêtées

agréez Monsieur mes sincères salutations

25 9bre Monsieur Villette Restaurant M de poudre à Metz

Je regrette que les demandes que j'ai à ~~satisfaire~~ en ce moment ne me permettent pas de satisfaire à votre lettre datée du 12 courant pour lui des échantillons demandés aussitôt que je pourrai le faire je m'empresserai de vous en donner avis

agréez M. mes salutations

26 Monsieur l'administrateur Gérant de la société des usines de Charlemagne

par votre lettre datée du 16 courant vous me faites part du refus de me livrer les poudres que vous m'avez accordées par votre lettre du 16 août je connais la négligence qui a été apportée ~~pour les poudres~~ de la raison de ces poudres que M. Degand m'a dit ~~avoir~~ recommandé à plusieurs fois et que pour ma part je désirais avoir depuis longtemps.. mais elles étaient rendues à 4 mois de terme et j'avais promis les payer aussitôt l'enlèvement le terme n'est pas encore écoulé et ces poudres m'auraient pas été refusées si le prix en avait baissé cette petite portion que je voulais prendre pour approvisionner la quantité de votre n°2 étant refusée je vous prévis que je désormais vous en faire de demande

Jai l'h. d. r. s.

47